

Me Thomas D'JOURNO - SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES

Avocat associée au Barreau de Marseille

43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.37.33.96 – p.vasquez@provansal.eu

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'ACTIFS IMMOBILIERS DEPENDANT
D'UNE PROCEDURE DE RETABLISSEMENT PERSONNEL**

D'UN APPARTEMENT de trois pièces principales de type 3b, de **62,96 m²**,
situé au 9ème étage face centre du bâtiment H,

Dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé LE GARDIAN,
20, rue des Gardians, quartier Saint Barthélemy, 13014 MARSEILLE

SUR UNE MISE A PRIX DE SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (70.000 €)
Avec faculté de baisse de moitié en cas de carence d'enchères.

VISITE LE LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021 DE 9 H 00 A 10 H 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 7 OCTOBRE 2021 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée – Palais Monthyon,
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS

MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété :

Sur la commune de MARSEILLE (14ème arrondissement, Bouches-du-Rhône), 20, rue des Gardians, Quartier SAINT BARTHELEMY dans l'ensemble immobilier en copropriété dénommé LE GARDIAN, Cadastéré sous les références suivantes 894, section : A, numéro : 128, pour une contenance de : 15 a 23 ca.

LE LOT NUMERO CINQUANTE-ET-UN (51)

soit un appartement de trois pièces principales de type 3b, situé au 9ème étage face centre du bâtiment H, composé : d'une entrée, dégagement,

cuisine, salle de séjour, deux chambres, salle de bains, water-closet, cellier et rangement, Et les 1.052/100.000° indivis des parties communes générales.

D'après le procès-verbal de description :

Maître Aurélie CROSSE, Huissier de Justice à Marseille, a établi le 12 février 2021 le procès-verbal de description annexé au cahier des conditions de vente et auquel il convient de se référer pour de plus amples renseignements et aux termes duquel il apparaît que le bien est situé dans un immeuble élevé de plusieurs étages avec entrée sécurisée par VIGIK et comprenant les services d'un gardien.

Le chauffage au sol ainsi que l'eau chaude sont

collectifs.

L'appartement d'une superficie de **62,96 m2** selon certificat de métré établi par Monsieur NASRATY est composé d'une entrée, une cuisine, une pièce principale, deux chambres, un couloir, une salle de bains et un débarras.

L'appartement est occupé par le débiteur, son épouse et ses trois enfants.

Le syndic de la copropriété est Monsieur Guy DEURRIEU (syndiclegardian@gmail.com - 20, rue des Gardians - 7^{ème} étage - 13014 Marseille).

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

Maître Éric VERRECCHIA, Mandataire Judiciaire, domicilié Résidence La Nativité bâtiment D - 47 Bis A, boulevard Carnot - 13100 AIX-EN-PROVENCE en sa qualité de liquidateur du patrimoine personnel de Monsieur Patrick John KELBAN, né à Marseille le 5 juillet 1982, de nationalité française, époux de Madame Annie LEDOUX avec laquelle il s'est marié à la mairie de Marseille le 22 février 2019 demeurant Immeuble Les Gardians - Porte 51 - 9^{ème} étage - 20, rue des Gardians - 13014 MARSEILLE, En procédure de rétablissement personnel suivant jugement du Tribunal d'Instance de Marseille du 8 novembre 2017 (RG n° 11-17-001460) et du 3 octobre 2018,

Agissant en vertu d'un jugement rendu le 9 décembre 2020 et une ordonnance rectificative rendue le 13 janvier 2021 publiées au 1^{er} bureau du service de Publicité Foncière de Marseille le 25 janvier 2021 volume 2021 S n° 5,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE conformément aux dispositions de l'article R.322-41 du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél.: 04.91.37.33.96

- **p.vasquez@provansal.eu TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon - Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 9 août 2021

Me Thomas D'JOURNO
Avocat

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'ACTIFS IMMOBILIERS DEPENDANT D'UNE PROCEDURE DE RETABLISSEMENT PERSONNEL

D'UN APPARTEMENT de trois pièces principales de type 3b, de **62,96 m²**, situé au 9ème étage face centre du bâtiment H, Dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé LE GARDIAN, 20, rue des Gardians, quartier Saint Barthélemy, 13014 MARSEILLE

SUR UNE MISE A PRIX DE SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (70.000 €)
Avec faculté de baisse de moitié en cas de carence d'enchères.

VISITE LE LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021 DE 9 H 00 A 10 H 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 7 OCTOBRE 2021 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille, au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée – Palais Monthyon, Place Monthyon – 13006 MARSEILLE.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE conformément aux dispositions de l'article R.322-41 du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.91.37.33.96 – p.vasquez@provansal.eu **TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon – Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 9 août 2021

Me Thomas D'JOURNO
Avocat